

LES COLLÈGES CONSIDÈRENT QUE LE BUDGET COMMENCE À RÉPONDRE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Ottawa, le 27 janvier 2009 – Les mesures de stimulation annoncées dans le budget fédéral d'aujourd'hui commencent à répondre à un critère majeur pour assurer la productivité et la croissance économiques futures du Canada : un plus grand nombre de diplômés de collèges et d'instituts qui auront des compétences spécialisées.

«Les collèges et les instituts du Canada ont grandement besoin d'une injection de nouveaux capitaux pour rénover, moderniser et élargir leurs installations, et pour acquérir des technologies de pointe à des fins pédagogiques», a déclaré James Knight, le président de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC). «Ce budget renferme des mesures visant à adresser ces besoins et à accroître la capacité d'offrir des services de formation professionnelle», a ajouté M. Knight.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, l'ACCC a soulevé la possibilité que la reprise économique se heurte à une crise de main-d'œuvre spécialisée qui a déjà limité la croissance dans beaucoup d'industries. L'Association a dévoilé une liste de projets de collèges prêts à être mis en chantier pour stimuler la croissance de l'emploi immédiatement. L'avantage à long terme sera un marché du travail plus riche.

Même avant la récession, les collèges devaient refuser des milliers d'étudiants qualifiés en raison d'un manque d'espace. Avec le ralentissement économique et la hausse du chômage, un plus grand nombre d'étudiants retournent étudier dans les collèges pour acquérir des compétences qui sont encore en demande et pour solidifier leurs perspectives de carrière à long terme. Les collèges sont également appelés à fournir une formation d'appoint aux travailleurs licenciés dans les secteurs plus durement touchés. Plus de 90 pour cent des diplômés des collèges trouvent un emploi moins de six mois après avoir obtenu leur diplôme. Ses compétences aident à améliorer la compétitivité et la productivité.

Il semble que le montant de 2 milliards de dollars annoncé pour l'enseignement postsecondaire devra être partagé dans une proportion de 70 pour cent pour les universités et 30 pour cent pour les collèges. «Cette décision nous déçoit et nous étonne», précise M. Knight.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante souligne que, dans les secteurs où il existe des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, les diplômés des collèges sont en plus grande demande que les diplômés universitaires et ce, dans une proportion de six à un. De plus, les universités ont généralement reçu d'importantes allocations de la Fondation canadienne pour l'innovation, qui a obtenu un total de 750 millions de dollars dans ce budget. «Au lieu d'avoir un pourcentage prédéterminé, il serait mieux pour l'économie que la sélection se fasse en fonction de l'employabilité des diplômés. Un grand nombre de diplômés universitaires s'inscrivent dans les collèges pour acquérir des compétences spécialisées en vue d'obtenir un emploi.

Le budget prévoyait également d'importants investissements dans le perfectionnement professionnel, dont une bonne partie sera dispensée par les 150 collèges du Canada sur leur quelque 1 000 campus.

Les secteurs privé et public ont grandement besoin d'un plus grand nombre de spécialistes en TI, de technologues en construction, de spécialistes en énergies renouvelables, de professionnels médicaux, comme des échographistes et des infirmières, et beaucoup d'autres catégories de diplômés des collèges hautement qualifiés.

Renseignements :

Lorna Malcolmson, gestionnaire, Communications
Association des collèges communautaires du Canada
Tél. : 613-746-2222 poste 3123 Cell. : 613-882-0142